

Conditions de garantie pour les produits Esselte d'Esselte SAS

Période de garantie indiquée dans la liste ci-dessous

Les conditions suivantes, qui décrivent les exigences découlant de la garantie et de la portée de celle-ci n'affectent en rien vos droits légaux, et tout particulièrement la responsabilité de garantie du vendeur par suite du contrat de vente conclu avec l'utilisateur final.

1. Entrée en vigueur et durée de la garantie

La garantie entre en vigueur à la date d'achat pour une période de 2, 3 ou 5 ans.

Toute prestation offerte en vertu de la présente garantie ne donne lieu à aucune prolongation de la période de garantie.

2. Contenu et portée de la garantie

Tout produit défectueux des suites d'un vice matériel ou d'une erreur de production sera réparé ou remplacé par Esselte SAS à son entière discrétion. En cas de substitution d'un article, le produit remplacé doit être renvoyé à Esselte SAS qui en redevient propriétaire.

La garantie ne donne droit à aucune compensation de la part d'Esselte au-delà de celle-ci.

3. Exigences et recours à la garantie

La garantie sera uniquement valable en montrant la facture/le ticket de caisse originaux ou une copie de ceux-ci. Les frais de l'envoi sont à charge du consommateur.

Pour une exécution optimale et afin d'éviter des coûts supplémentaires, il est obligatoire de contacter le service à la clientèle à l'avance par téléphone ou par écrit

Tout défaut de produit doit être signalé, dès sa détection et dans les limites de la période de garantie, au distributeur où ledit produit a été acheté. A défaut, toute réclamation découlant de la présente garantie peut être introduite auprès d'Esselte SAS à l'adresse suivante :

Esselte SAS
Service Client
9 avenue Edouard Belin
92566 Rueil-Malmaison Cedex
E-mail : contactfrance@acco.com

4. Limitation de la garantie

La garantie est limitée pour les classeurs à levier et les classeurs à anneaux au mécanisme.

La présente garantie ne s'applique pas en cas de défauts imputables à une relation de cause à effet avec l'un/et ou l'autre des éléments suivants :

- a) Une installation incorrecte à savoir :
 - le non-respect des normes de sécurité en vigueur et/ ou des instructions du manuel de l'utilisateur joint.
 - le montage incorrect par rapport aux instructions de montage
- b) Une utilisation ou un traitement non conforme et/ou incorrect des produits à savoir
 - ne pas utiliser d'agrafes Esselte ou utiliser un mauvais type d'agrafes pour les agrafeuses / pinces agrafeuses
 - la perforation d'éléments inappropriés tels que des trombones avec un perforateur
- c) Les influences externes, telles que les dommages occasionnés pendant le transport, non couvertes par la société.
- d) Toute réparation de produits ou toute modification apportée à ceux-ci, non effectuée par Esselte SAS ou un service à la clientèle agréé
- e) La négligence des soins et du nettoyage conformément aux instructions d'utilisation, et notamment l'absence ou le manque de lubrification/graisage des poinçons des perforateurs ou l'absence ou le manque de nettoyage des rouleaux des plastifieuses à l'aide des cartons de nettoyage.

5. Produits avec garantie

Pour plus de détails sur la période de garantie de votre produit, veuillez consulter notre site web: www.esselte.com